

La mobilité humaine dans le contexte du changement climatique en Afrique subsaharienne

1. Mobilité humaine et changement climatique en Afrique subsaharienne

Le continent africain se caractérise par des régimes climatiques fort différents, allant du très aride au très humide, ainsi que des conditions très variables et imprévisibles. Si la récurrence des périodes de sécheresse et la variabilité climatique ont abouti à une adaptation des systèmes environnementaux et sociaux au fil du temps, le continent n'en reste pas moins vulnérable aux changements climatiques mondiaux en cours. Les moyens de subsistance et les économies des régions rurales étant majoritairement très dépendants de l'agriculture pluviale, il faut s'attendre à ce que le changement climatique ait un impact considérable dans un futur proche. Les conséquences seront désastreuses pour la sécurité alimentaire, la santé, la disponibilité de l'eau, la stabilité et le développement économique de nombreuses parties du continent.

Les impacts négatifs du changement climatique et les chocs apparentés se manifestent déjà en Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe. Les sécheresses, la rareté de l'eau et la variabilité des pluies, par exemple, sont régulièrement très prononcées dans le Sahel ouest-africain. Également de nombreux pays d'Afrique de l'Est, comme le Kenya et l'Éthiopie, sont confrontés à des famines dues à la sécheresse, à des pertes de bétail faute d'eau et de pâturages, ainsi qu'à des conflits entre agriculteur-riche-s et éleveur-pauvre-s. Dans la majorité de l'Afrique australe, l'augmentation des températures au-dessus de la moyenne mondiale s'est répercutée sur les économies rurales dépendantes du climat. La sécheresse due au changement climatique, associée à la rareté de l'eau, a également affecté des zones urbaines, Le Cap, par exemple.

Certes, la mobilité continue des personnes d'une région à une autre fait traditionnellement partie de l'organisation et des expé-

riences sociales dans toutes les sociétés africaines. Néanmoins, il est largement admis que les **effets du changement climatique et les chocs apparentés ne peuvent qu'intensifier la migration, les déplacements forcés et les réinstallations planifiées**, avec tous les risques inhérents d'aggraver les conflits latents et de fragiliser davantage la situation sécuritaire dans certaines régions du continent. En même temps, de nombreuses personnes et communautés vulnérables risquent d'être « prises au piège », c'est-à-dire d'être incapables de migrer en raison d'incapacités physiques, financières ou sociales.

Termes clés



La **variabilité des précipitations** fait référence au degré de variation des quantités de pluie dans une région ou dans le temps. Un accroissement de la variabilité des précipitations peut augmenter la probabilité des risques liés à l'eau tels que les sécheresses, l'assèchement de plans d'eau ou les inondations. Les fluctuations du régime pluviométrique peuvent avoir d'importantes répercussions sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles, et la sécurité humaine (Warner and Afifi, 2014).



Une **inondation**, c'est un débordement d'eau qui submerge des terres généralement sèches. Les inondations sont généralement dues à de fortes pluies, lorsque les cours d'eau naturels ne peuvent plus acheminer le surplus d'eau. Les ondes de tempête associées à un cyclone tropical entraînent des inondations dans les zones côtières. Les ruptures de barrages ou de digues, par exemple à la suite de tremblements de terre, peuvent inonder les zones en aval (UNISDR, 2017).



Une **sécheresse** est une période prolongée d'insuffisance des précipitations par rapport à la moyenne statistique de plusieurs années, qui se traduit par une pénurie d'eau. Du point de vue météorologique, une sécheresse veut dire que le régime des précipitations est inférieur à la normale à long terme ; du point de vue agricole, il y a sécheresse en cas de l'humidité insuffisante du sol pour répondre aux besoins d'une culture donnée à un moment particulier. Du point de vue socioéconomique, on parle de sécheresse lorsque les activités humaines sont affectées par la réduction des précipitations et de la disponibilité de l'eau (FAO, 2013).





2. Tendances en Afrique de l'Ouest



Contrairement à de récentes allégations selon lesquelles le Sahel serait de plus en plus humide, la variabilité du climat et les sécheresses dévastatrices sont restées des constantes de la dynamique climatique de l'Afrique de l'Ouest. Le changement climatique se traduit par une augmentation de la **variabilité interannuelle des précipitations et une hausse des températures**. Les épisodes de pluie sont devenus de plus en plus imprévisibles et erratiques. En outre, de longues périodes de sécheresse intra-saisonnières ont durement touché le secteur agricole dépendant de la pluie. Ces conséquences de la variabilité des précipitations sur la production agricole ont grandement contribué à **intensifier la migration circulaire à court terme ou saisonnière** d'agriculteur-rice-s essentiellement ruraux-ales vers des zones urbaines ou d'autres zones rurales, ainsi que depuis des régions bien plus sèches telles que le Niger et le Mali vers la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana. Cette stratégie d'adaptation n'est cependant pas ouverte à certains ménages ruraux qui sont incapables de se déplacer et, donc, pris au piège. Sans une forte protection sociale des populations vulnérables, la situation aura probablement des effets négatifs sur les populations rurales et menacera la sécurité et les conditions de vie en Afrique de l'Ouest.



Récemment, la région a connu de fortes pluies accompagnées d'**inondations**. De fréquents épisodes de pluies diluviennes ont été la cause de crues soudaines et d'inondations fluviales. Le niveau de la mer s'élevant, les inondations d'eau saline et l'érosion des côtes touchent de plus en plus les communautés côtières et menacent gravement des grandes villes telles que Dakar et Accra.



À l'opposé, des **sécheresses** ont contribué à la perte de terres agricoles, au recul des rendements et aux pertes de bétail dans des zones semi-arides. En plus d'affecter la sécurité alimentaire et de raréfier l'eau, elles ont provoqué une mobilité et une concurrence pour l'utilisation des ressources naturelles rares, qui ont aggravé de **conflits entre agriculteur-rice-s et éleveur-euse-s et de tensions entre des États pour les ressources en eau transfrontalières**. La multiplication des conflits pour les ressources pourrait augmenter le risque de déplacements forcés à l'avenir.

3. Tendances en Afrique de l'Est



L'Afrique de l'Est sera exposée à un accroissement de la **variabilité des pluies**, ce qui se traduira par des inondations, une augmentation de la température accompagnée de vagues de chaleur, des taux d'évaporation élevés et une multiplication des périodes de sécheresse. L'irrégularité de la pluviométrie a pour effet immédiat de diminuer la production agricole et de réduire la sécurité alimentaire. De nombreuses populations ont déjà du mal à y faire face à cause de leur grande pauvreté, d'un contexte fragile et de l'existence de divers conflits violents. **Différentes formes de mobilité sont largement utilisées comme mécanismes de réaction et d'adaptation** à ces contraintes sur les moyens de subsistance, par exemple la migration rurale-urbaine (circulaire) et le pastoralisme.



L'irrégularité de la pluviométrie et son cortège d'**inondations** sont un phénomène qui affecte régulièrement les pays d'Afrique de l'Est. Les crues soudaines survenant après de longues périodes de sécheresse se limitent à des zones réduites, comme certaines parties des hauts plateaux de l'Afrique de l'Est, où elles détruisent souvent les moyens de subsistance des personnes touchées et causent des déplacements. Les activités humaines telles que la déforestation et la dégradation des terres aggravent considérablement le problème, de même que l'installation de nouvelles communautés dans des zones à risque, par exemple le long de cours d'eau. Les inondations fluviales saisonnières caractéristiques des grands cours d'eau et des deltas dans des régions arides et semi-arides peuvent se transformer en inondations de grande ampleur en cas de fortes pluies. Elles touchent tout particulièrement les communautés pastorales, mais aussi les habitants de villes telles qu'Addis-Abeba. Les mesures d'adaptation aux inondations sont la réinstallation temporaire, la migration ou la construction de canaux de drainage ou de digues.



La **sécheresse** touche des pays entiers d'Afrique de l'Est et sa fréquence va augmentant. Les sécheresses périodiques entraînent de graves pertes économiques, une augmentation de l'insécurité alimentaire, une intensification des conflits pour les ressources et des déplacements massifs de population, en particulier d'éleveur-euse-s vivant dans des zones exposées au phénomène. Tous les pays de l'Afrique de l'Est

connaissent différentes formes de mobilité humaine comme moyen d'adaptation à la modification de l'environnement. En cas de sécheresse, les déplacements massifs et la recherche d'aide sont les réactions d'urgence les plus courantes. Si la migration du milieu rural vers le milieu urbain est plus liée à une diversification générale des moyens de subsistance, elle est également utilisée en cas d'urgence.

Comparativement aux deux autres sous-régions africaines, le **risque de déplacement forcé** est généralement plus prononcé en Afrique de l'Est. Les facteurs en sont les conflits entraînant un nombre élevé de personnes réfugiées et déplacées internes ou la rareté des ressources naturelles et les catastrophes naturelles, mais les projets de développement tels que la construction de barrages et la transformation de terres pastorales et agricoles indigènes en plantations sont aussi des facteurs majeurs. Souvent, ces facteurs de déplacement sont étroitement liés.

4. Tendances en Afrique australe



Tout comme l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe connaît un accroissement de la **variabilité** interannuelle et spatiale des **précipitations**, et notamment de la variabilité du début et de la fin des épisodes pluvieux. À ce problème vient s'ajouter celui du changement de l'intensité des pluies. On constate par ailleurs une augmentation des épisodes de pluie extrêmes et une récurrence des longues périodes de sécheresse. Les communautés touchées appliquent leurs propres stratégies de réponse et d'adaptation, notamment celle de la migration temporaire. Les nomades et les éleveur-euse-s utilisent la migration saisonnière en réponse à certaines conditions climatiques affectant la production animale. Toutefois, la variabilité accrue des pluies et les épisodes météorologiques extrêmes menacent leurs activités et, dans bien des cas, la mobilité saisonnière à elle seule ne suffit plus pour garantir leurs moyens de subsistance. On constate par conséquent un **accroissement de la migration permanente vers les centres urbains**.



Les **inondations** dues aux fortes pluies et aux activités cycloniques sont des catastrophes récurrentes qui entraînent des déplacements forcés dans certaines

parties de l'Afrique australe. En particulier, les zones situées le long de grands bassins fluviaux et les zones côtières peu élevées connaissent des inondations récurrentes. Les populations vivantes dans les nombreux grands bassins fluviaux et deltas de la région et celles occupant la côte du sud-est africain sont régulièrement victimes d'inondations. Souvent, les communautés retournent dans leurs terres d'origine fertiles malgré l'insuffisance de la réponse apportée par les autorités (p. ex. des mesures de protection des villages contre les inondations). En outre, la **migration rurale-urbaine expose les populations vulnérables à des risques, car celles-ci s'installent souvent dans des zones exposées aux inondations** ou dans des centres urbains côtiers susceptibles d'être exposés à la montée du niveau de la mer et à des phénomènes météorologiques extrêmes.



De grandes parties des zones arides et semi-arides d'Afrique australe ont récemment connu d'importants épisodes de **sécheresse**. Les conséquences en sont graves pour la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau. La pénurie d'eau nécessite l'adoption de stratégies adéquates d'adaptation, notamment dans les zones urbaines d'Afrique du Sud. Elle menace la production de produits agricoles majeurs tels que le maïs et le sorgho. Par ailleurs, les épisodes de sécheresse prolongés et la désertification ont un impact sur l'élevage. Les personnes touchées ont de plus en plus recours à la migration pour trouver d'autres moyens de subsistance. Alors qu'auparavant la migration était saisonnière et temporelle, elle est aujourd'hui plus souvent permanente. Dans bien des cas, il s'agit d'une migration rurale-urbaine qui exerce une pression croissante sur les zones urbaines. Il importe par conséquent de mettre en place un plan d'urbanisme et des politiques urbaines efficaces pour protéger les migrants de risques supplémentaires.

5. Recommandations politiques

Pour les années et les décennies à venir, le changement climatique présente un risque fondamental pour la sécurité et le bien-être de la population africaine. Dans les contextes d'extrême vulnérabilité, les effets du changement climatique accroissent le risque que des pans entiers de populations deviennent **involontairement**





Dr. Dorothea Rischewski
dorothea.rischewski@giz.de

immobiles (« pris au piège »), car leurs ressources de base auront été sapées au point d'empêcher toute mobilité.

Les personnes qui se déplacent du fait du changement climatique pratiquent essentiellement une migration saisonnière à l'intérieur de leur pays. Des membres des ménages migrent pour pouvoir envoyer l'argent gagné aux familles restées au pays et en atténuer le dénuement. Ainsi ils créent des espaces translocaux d'échanges financiers, de communicationnels ou autres entre migrants et membres de leurs familles, qui jettent les bases de ce qu'on pourrait appeler « **la migration comme forme d'adaptation** ».

Dans le contexte du changement climatique, la réponse politique au problème de la mobilité humaine devrait consister à gérer cette mobilité de sorte qu'il soit possible d'éviter les déplacements forcés, de maximiser les mécanismes positifs de migration (transferts financiers ou autres) et de minimiser les aspects négatifs tels que l'exploitation au travail ou la traite d'êtres humains. Pour assurer des formes durables de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, on proposera les recommandations politiques suivantes :

→ Renforcement des capacités et réduction des écarts entre différents domaines politiques

Il faut encourager l'établissement d'un dialogue entre différents domaines (politiques) et différentes communautés, par exemple sur le changement climatique, la migration, la coopération au développement, l'urbanisme, l'humanitaire, le développement rural et l'agriculture. Ce dialogue devrait avoir les objectifs suivants : vaincre le « préjugé sédentaire » consistant à empêcher la migration au lieu de l'encadrer ; assurer une compréhension commune des problèmes liés à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique ; et faire prendre conscience qu'il s'agit d'une question transversale qui appelle un effort commun.

→ Gouvernance multi-niveaux et autonomisation locale

Alors que des cadres à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique ont été créés au niveau mondial, c'est-à-dire par le biais du processus de la CCNUCC et du Pacte mondial pour les migrations, ils ne sont toujours pas transposés systématiquement en cadres régionaux et nationaux. Des espaces de politique ouverts devraient être créés par des acteurs mondiaux, régionaux et nationaux afin d'offrir aux populations vulnérables une possibilité de s'exprimer et afin d'autonomiser les groupes communautaires au niveau du village (p. ex. groupes de petits exploitants agricoles), les ONG et les administrations locales. Ces groupes doivent échanger des idées et des concepts dans le but de se mettre d'accord sur les solutions localement raisonnables, acceptables et privilégiées pour l'adaptation au changement climatique – qu'elles soient liées ou non à la mobilité.

→ Collecte des données et bonnes pratiques

On dispose actuellement de peu de données sur la mobilité humaine en Afrique. Or, pour répondre à la question de la mobilité humaine liée au changement climatique, il faut disposer d'un socle solide de données désagrégées. Il faudrait en outre documenter systématiquement les bonnes pratiques existantes en rapport avec toute la thématique de la vulnérabilité locale et avec le rôle de la mobilité humaine dans de tels contextes.

Consulter le rapport complet ici :

<https://www.adaptationcommunity.net/publications/climate-change-impacts-on-human-im-mobility-in-sub-saharan-africa-recent-trends-and-options-for-policy-responses/>

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne
Global Programme Human Mobility in the Context of Climate Change
Friedrich-Ebert Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
Tel. +49 (0) 6196 79 - 0
Fax +49 (0) 6196 79 - 1115
www.giz.de

Mise à jour June 2022

Conception DIAMOND media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid

Crédits photographiques List of photographers in alphabetical order
© GIZ: page 3
© GIZ / Felix Ries: page 1, page 2
© GIZ / Lennart Kehl: page 4

Texte Benjamin Schraven, Stephen Adaawen, Christina Rademacher-Schulz, Nadine Segadlo

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)